



# COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU PUY DE DÔME De Pétanque et de Jeu Provençal

Maison des Boulistes - Rue de Blanzat - 63100 CLERMONT-FERRAND

## PV/COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 11 FÉVRIER 2023

Présents : Mrs LHÉRITIER – TARTRY – KHALINI – CHATAGNIER - AGRAIN – LEMAIRE – BIANCO - KETELS – LAINE - LUCARELLI – DURANTHON

Mmes BERTHÉOL – CELLERIER – CHATAGNIER- FORGEREAU - ARAUJO

Absents et excusés : Mme MORDACQUE – Mr LEMAIRE

Absent : M. MESLET

-----

**Mot du Président** : Bonjour à tous et bonne réunion.

Pour débiter, un petit tour à l'infirmerie : Mme MORDACQUE va mieux, elle appelle certains membres du CD, M. LEMAIRE s'est fait opérer d'urgence d'un décollement de rétine et nous sommes heureux d'avoir à nouveau parmi nous M. LUCARELLI.

A ce jour, nous comptons 4491 licenciés.

### **Approbation du compte rendu de la réunion du 7 Janvier 2023 :**

Il a été omis l'intervention de Mme ARAUJO qui avait remis en cours de réunion une pétition du secteur THIERS AMBERT souhaitant que les licences puissent être validées par les secteurs pratique déjà en vigueur dans d'autres CD.

Rajouter M. CHATAGNIER dans le CDC féminin.

Rajouter M. DURANTHON dans la commission financière.

Dans la commission de discipline, rajouter Mrs KETELS, MESLET et DURANTHON

Vote pour l'approbation :

Pour :15

Abstentions : 2

-----

M. TARTRY nous informe qu'il a démissionné de la région le 26 Janvier.

-----

### **Fonctionnement administratif et logo :**

#### Adoption d'un nouveau logo

Proposition de deux nouveaux logos pour le CD. Après vote, le modèle n° 1 est adopté par 13 voix contre 2.

## Remplacement du secrétaire parti à la retraite

Concernant le départ à la retraite de M. COURTADON, depuis plusieurs mois des appels à candidature avaient été faits auprès de pôle emploi.

In fine, après examen des CV et avis du secrétaire, deux candidates avaient été retenues et convoquées au comité pour un entretien précédant une éventuelle mise en doublure avec M. COURTADON.

La première ne s'est pas présentée ayant entre temps retrouvé un emploi. La seconde a été reçue mais bien qu'ayant un CV très intéressant n'a pas été retenue au regard des problèmes physiques difficilement compatibles avec l'emploi envisagé.

Sur ce, une troisième candidate a postulé, et au vu de son CV et de sa connaissance du milieu de la pétanque, elle a été invitée à venir doubler avec le secrétaire pendant quelques jours.

Ce jour est présentée aux membres du CD pour éventuelle validation la candidature de cette personne qui semble, à première vue, apte à remplir les tâches incombant au secrétariat.

Après discussion et débat, la candidature présentée n'est pas validée.

La commission administrative est donc chargée de définir les attributions du poste de travail et d'établir une fiche de poste. Il conviendrait par ailleurs de toucher d'autres milieux, éventuellement prendre contact avec les écoles de commerce pour un stagiaire ou les emplois seniors et solliciter à nouveau des candidatures pour pallier rapidement à cette absence, même si aujourd'hui la majeure partie des licences sont d'ores et déjà établies.

En l'état actuel, les permanences sont assurées par Mmes CELLÉRIER, BERTHÉOL et FORGEREAU.

-----

Délégations et tenues table de marque championnats départementaux, cf. tableau ci-joint.

-----

## **Rapport des commissions :**

### Commission féminine :

Nous avons 42 équipes inscrites pour le Bol d'Or féminin, il y aura donc 7 groupes sur la journée, l'ALLIER ne participant pas, on aura 6 équipes qualifiées dans le 63, 6 dans le 15 et 4 dans le 43 (répartition suite à discussion entre CD).

### Commission sportive :

CDC Provençal 18 équipes inscrites (4 poules), les rencontres se joueront les 25 et 26 Février et les 4 et 5 Mars.

La Coupe de France provençal compte 10 équipes inscrites, les rencontres se joueront sur un week-end, 4 matchs se joueront le matin et la 5<sup>e</sup> rencontre l'après-midi, les vainqueurs seront tirés au sort pour le cadrage, les 1/4 et 1/2 le lendemain, une seule équipe qualifiée, les rencontres se joueront le 12 Mars ou le 18 Mars suivant la décision de l'UFOLEP.

Coupe de France pétanque : A ce jour 87 équipes, normalement nous avons une équipe qualifiée en zone pour 10 inscrites.

**Rappel** : Inscriptions CDC vétérans jusqu'au 2 Avril, inscriptions open et féminine jusqu'au 30 Avril.

Coupe du président :

1° CÉBAZAT

2° ROMAGNAT

3° MONTJOIE

4° LA GARE

Commission jeunes :

Trophée des jeunes doublettes : 9 équipes juniors, 9 équipes cadets et 6 équipes benjamins minimes, compétition qui s'est déroulé le 4 Février et qui qualifiait 2 équipes par catégorie pour une finale régionale "Auvergne".

Benjamins minimes : 2 équipes d'AIGUEPERSE

Cadets : ST GERMAIN LEMBRON

Juniors : BEAUVEZET- BOISSÉJOUR et AUBIÈRE-SANCY ARTENSE

Le CDC jeunes se déroulera les 3 et 4 Juin et la deuxième journée les 10 et 11 Juin, plus de date en Septembre.

AIGUEPERSE demande à avancer son concours jeunes au 1° Juillet au lieu du mois de Septembre, le CD donne son accord.

M. LUCARELLI arrête la responsabilité de la commission mais reste à la commission, une réunion est prévue pour désigner son remplaçant.

Commission arbitrage :

M. LEMOINE devait aller passer le tronc commun à MONTLUÇON, il n'a pas pu y aller, M. AGRAIN a pu le remplacer par un candidat de BEAUVEZET, absent lui aussi.

Demain a lieu la réunion de calendrier des arbitres, M. AGRAIN demande s'il serait possible de mettre sur le site le nom des arbitres qui vont officier.

Après débats, cette idée n'est pas retenue mais les clubs recevront un courrier leur précisant le nom des arbitres qui officieront chez eux pour leurs différents concours.

Pour la deuxième fois, Mme BOST ne s'est pas présentée à l'examen régional, elle ne pourra plus y aller.

M. BIANCO est allé passer le concours national à MARSEILLE et attend la réponse.

Commission calendrier :

Rajouter M. DURANTHON.

-----

Questions diverses :

M. LHÉRITIER : La LOIRE qui devait organiser le championnat régional du 27 au 29 Mai ne l'organise plus, est-ce que le CD 63 est prêt à le prendre en charge sachant que nous avons d'ores et déjà l'autorisation d'utiliser la Maison des Sports ?

Qui peut travailler les 27, 28 et 29 Mai : Mmes ARAUJO – BERTHÉOL – CHATAGNIER – FORGEREAU, Mrs LHÉRITIER – BIANCO – KHALINI – AGRAIN – LAINE – KETELS – CHATAGNIER.

Qui est pour l'organiser ?

Vote : 12 pour, 2 abstentions, 1 contre.

M. KHALINI demande qui est disponible pour venir tracer les terrains le 24 Février à 9 H ? Mrs DURANTHON – AGRAIN.

M. TARTRY indique que jusqu'à présent, il s'occupait des articles pour PLANÈTE BOULES, mais ne les fera plus.

M. TARTRY démissionne également du CD 63.

Rappels : Les 18 et Février sont organisés aux BUGHES par CLERMONT FD PÉTANQUE 63 et SALINS PÉTANK les 32°, 16° et 8° de la Coupe de France, c'est M. VINCENT arbitre régional qui officiera avec l'arbitre national.

Concernant les récompenses, il serait bon cette année que le délégué les amène le jour des championnats.

Réunion close à 12 h 10.

### **Prochaine réunion VENDREDI 10 MARS à 18 H**

Le Président

Patrick LHÉRITIER

La secrétaire adjointe

Evelyne FORGEREAU